

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



La toponymie française de l'ALSAMA, un patrimoine immatériel désenfoui et fertilisé

Carol Jean Léonard

Number 31, Spring 2017

Patrimoine oral et valorisation à l'ère du numérique (2^e partie)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1062005ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1062005ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Léonard, C. J. (2017). La toponymie française de l'ALSAMA, un patrimoine immatériel désenfoui et fertilisé. *Port Acadie*, (31), 61–79.
<https://doi.org/10.7202/1062005ar>

Article abstract

Toponyms are true evidence of the presence of human groups who find in them one of the cements of their identity and solidarity. Toponyms are arguments of cultural validation and territorial legitimacy. The French toponymy that emerged over the past three centuries in the Canadian Prairie Provinces test to the passage and settlement of Francophones in the heart of the North American continent. This French toponymy, so abundant in the past, is no longer helping to build the habitus of the French-speaking endogroups. That is why, moved by the desire to keep this toponymic treasure alive and perennial in Francophone cultural literacy, we have been undertaking a long-term research for the exhumation, identification, recording, and dissemination of this French toponymy.

La toponymie française de l'ALSAMA, un patrimoine immatériel désenfoui et fertilisé

Carol Jean Léonard
Faculté Saint-Jean,
University of Alberta

Résumé

Les toponymes sont de véritables témoins de la présence de groupes humains qui y trouvent l'un des ciments de leur identité et de leur solidarité. Ils constituent des arguments de validation culturelle et de légitimité territoriale. La toponymie française apparue sur le territoire des provinces des Prairies canadiennes au cours des trois derniers siècles témoigne du passage puis de l'enracinement de francophones au cœur du continent nord-américain. Cette toponymie, si abondante autrefois, ne participe plus que difficilement à l'édification de l'habitus de l'endogroupe francophone. Mus par le désir de maintenir vivant et pérenne ce trésor toponymique dans la littérature culturelle francophone, nous avons entrepris des recherches à long terme visant l'exhumation, l'identification, l'enregistrement et la diffusion de cette toponymie française.

Abstract

Toponyms are true evidence of the presence of human groups who find in them one of the cements of their identity and solidarity. Toponyms are arguments of cultural validation and territorial legitimacy. The French toponymy that emerged over the past three centuries in the Canadian Prairie Provinces test to the passage and settlement of Francophones in the heart of the North American continent. This French toponymy, so abundant in the past, is no longer helping to build the habitus of the French-speaking endogroups. That is why, moved by the desire to keep this toponymic treasure alive and perennial in Francophone cultural literacy, we have been undertaking a long-term research for the exhumation, identification, recording, and dissemination of this French toponymy.

Mots clés

Toponymie, Canada, français, répertoire, épistémologie

Keywords

Toponymy, Canada, French, inventory, epistemology

*Les noms de lieux constituent un héritage collectif; ils se donnent comme un patrimoine à vivre*¹.

L'individu puise dans les modalités d'être que sont la langue et la culture l'essentiel de son identité sociale. Les noms dont il gratifie les lieux en représentent, et cela de manière apodictique, l'une des expressions et des iridescences. Inscrites à la fois dans une calendarité et une cardinalité singulières, les toponymies incarnent et recèlent un bien dont on peut affirmer qu'il est patrimoine. Les toponymies forment l'une des armatures sur lesquelles prennent appui les identités individuelles et groupales. En contexte de groupes en contact, les toponymies constituent des arguments de validation culturelle et de légitimité territoriale². Foisonnants d'informations, ils se font anthologie dans laquelle se révèlent des manières de penser, de dire, de faire, mais aussi l'état successif des rapports entre les groupes occupant une même région, de la collision des groupes³, et de leurs aspirations lors notamment de la période marquée par la colonisation des vastes prairies canadiennes⁴.

Lors des plus récentes conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, considérant l'importance des noms de lieux en tant qu'éléments significatifs du patrimoine culturel immatériel⁵, des résolutions furent adoptées visant la

- 1 Augustin Berque et Francine Adam, «Terre Nommée, Terre Humaine», dans *Géographie et liberté – mélanges en hommage à Paul Claval* sous la direction de Jean-Robert Pitte et André-Louis Sanguin, Paris, L'Harmattan, 1999, 576 p.
- 2 Rachele Castonguay, *L'occupation territoriale chez les Amérindiens du Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle selon Émile Petitot, vol. II : analyse des données toponymiques et implications juridiques*, Ottawa, Division de la recherche sociale nordique, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1980, 262 p.
- 3 Laurence D. Berg et Robin A. Kearns, «Naming as Norming: "Race", Gender, and the Identity Politics of Naming Places in Aotearoa/New Zealand », *Environment and Planning D : Society and Space*, vol. 14, n° 1, 1996, p. 99-122 ; Martin de La Soudière, «Lieux dits : nommer, dé-nommer, re-nommer», dans *Ethnologie française*, vol. 34, n° 2, 2004, p. 67-77 ; Jasone Cenoz et Durk Gorter, «Linguistic Landscape and Minority Languages», dans *International Journal of Multilingualism*, vol. 3, n° 1, 2006, p. 67-80.
- 4 Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Manitoba, Les Éditions des Plaines, 1986, 303 p.
- 5 Résolutions V/6, VIII/9 et IX/4 les conférences des Nations Unies sur la normalisa-

promotion, l'enregistrement et la diffusion des noms géographiques utilisés par les groupes linguistiques autochtones, minoritaires et régionaux⁶.

Les résolutions adoptées témoignent de l'opinion de l'instance internationale qui reconnaît dans les noms de lieux des témoins de la présence et de l'action de groupes humains, lesquels y trouvent à la fois un ferment, mais aussi l'un des ciments de leur identité et de leur solidarité.

Une telle détermination à engager les pouvoirs publics dans l'inventaire et la mise en valeur des noms géographiques confirme l'importance accordée à l'échelle internationale au patrimoine toponymique mondial et particulièrement au capital culturel toponymique issu des groupes linguistiques autochtones et minoritaires.

Par-delà ces résolutions, le Groupe d'experts des Nations Unies et les représentants nationaux qui le composent maintiennent un intérêt soutenu à l'égard des noms géographiques en tant qu'objet de culture et d'identité⁷.

Une toponymie menacée par l'oubli

À l'ouest du Canada, comme partout ailleurs au pays, les toponymies minoritaires canadiennes sont grandement méconnues. On ne retrouve pas dans la majorité des provinces canadiennes d'ouvrages portant sur la toponymie française minoritaire comparables au répertoire qu'André Lapierre a constitué pour l'Ontario⁸ et à celui que nous avons publié en 2010⁹ sur la

tion des noms géographiques. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. *Résolutions adoptées par les dix conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007, 2012*, New York, vingt-huitième session, 28 avril – 2 mai 2014, French, GEGN/28/8, Ressources naturelles Canada, 2014.

6 *Ibid.*, résolutions VIII/1, IX/5, IX/.

7 Helen Kerfoot, « Geographical names and cultural heritage: background information from United Nations (UNCSGN/UNGEGN) materials », dans *Geographical names as part of the cultural heritage* sous la direction de Peter Jordan, Vienne, Institut für Geographie und Regionalforschung der Universität, 2009, p. 13-19.

8 André Lapierre, *Toponymie française en Ontario*, Montréal, Éditions Études vivantes, 1981, 120 p.

9 Carol Jean Léonard, *Mémoire des noms de lieux d'origine et d'influence françaises en*

toponymie fransaskoise (francophones de la Saskatchewan). Si plusieurs répertoires provinciaux généraux ont été publiés, les noms de lieux qu'ils renferment ne rendent pas justice à l'état réel de la toponymie historique française qui depuis la fin du XVII^e siècle se déploie sur le territoire que forment les provinces des Prairies canadiennes. Si la toponymie officielle des provinces de l'Ouest canadien affiche approximativement 38 600 noms de lieux, la toponymie historique d'origine et d'influence françaises peut être estimée, quant à elle seule et au vu des recherches en cours, à plus de 7 000 dénominations.

Or, le repérage des toponymes français inclus dans ces ouvrages ne se fait pas sans difficulté. Bien qu'ils se comptent par centaines, des noms de lieux historiques tels Pointe au Ragoinoie, Rivière au Gurnier, les Sept Diabes, Rivière Battefeux, Tête aux Pichaux, Lac à Piché, Fourche des Gros-Ventres, Montagne de la Grande Traverse et Petite rivière Bouffante figurent au nombre des absents dans les répertoires provinciaux.

Mus par le désir de mieux connaître, mais aussi de faire connaître ce patrimoine à demi enfoui, nous avons entrepris, il y a de nombreuses années, des recherches soutenues afin de constituer des répertoires des noms de lieux d'origine et d'influence françaises pour chacune des provinces des Prairies canadiennes, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Bases et répertoires provinciaux

Nos premières recherches ont porté sur la Saskatchewan. Première étape du plus vaste programme de recherches entreprises au Canada sur une toponymie de langue dite minoritaire officielle, elles ont permis d'identifier, de répertorier et de documenter au-delà de 2 480 toponymes français dont les plus anciens remontent à la fin du XVII^e siècle. Le répertoire constitué a fait l'objet d'une publication¹⁰. Dans la foulée de cette publication, un ensemble de cartes dites monumentales affichant les noms de lieux

Saskatchewan, Québec, Les Éditions GID, 2010, 648 p.

10 *Ibid.*

saskatchewannais répertoriés ont été produites pour être mises en exposition permanente dans les institutions d'enseignement francophones en Saskatchewan afin de participer aux discours informels des cartes officielles ou touristiques et d'exposer la population adulte et étudiante francophone et francophile à ce patrimoine toponymique grandement méconnu.

Nous l'avons souligné, le repérage même des toponymes français ne se fait pas sans difficultés. Elles sont en fait nombreuses et de tout ordre. Les erreurs de transcription jouent leur rôle en pareil contexte. Une lettre, un signe suffit parfois à faire basculer un toponyme d'une langue vers l'autre. Exemples : Vermillon → Vermilion, St-Paul → St. Paul. Une erreur de captation commise par un locuteur peu familier avec la langue française pourra rendre indiscernable le mot ou le patronyme le plus familier Saswee (François) House; Napatak → La Pataque (la patate); Oaseuy (Oiseau) Portage. On l'aura compris, les répertoires existants ne permettent pas de se faire une juste idée de l'ensemble des toponymes français ayant eu cours sur le territoire de l'Alsama. Aucun d'entre eux ne permet de saisir l'étendue de la toponymie française, d'en appréhender l'étendue, la richesse et la complexité et d'en assurer la pérennité.

Le voyageur et le voyage

Le regard adopté pour la réalisation de nos inventaires est d'abord celui d'un voyageur qui, étranger aux régions qu'il parcourt, s'étonne d'y découvrir des noms de lieux aux accents manifestement français là où il ne les attend pas. Curieux, il s'interroge sur l'étendue de cette toponymie française dans le temps et dans l'espace. Sa curiosité le pousse à mesurer l'étendue de cette toponymie, à se faire une juste idée de son ampleur, de son importance, de ses origines. S'il consulte une carte, certains noms parmi les plus évidents lui sautent rapidement aux yeux : Lac du Bonnet, île-à-la-Crosse, Lac Clair, St-Pierre-Jolys, La Broquerie, Montmartre, St François Xavier. Puis, il en découvre d'autres qui, bien que d'origine française, présentent des « mutilations ». L'accentuation si essentielle leur

manque : Beausejour, Lagace Lake, Lavallee Channel, Belanger Island, Lac St. Leon. S'il poursuit sa quête, il se trouve vite confronté à d'autres difficultés, véritables entraves au débusquement, à l'identification, à l'exhumation. La présence d'un générique de langue anglaise est l'une des entraves majeures. Comment savoir si les noms de francophones sont dissimulés derrière les Ernest Bay, Paul Lake, Charles River. Vient-il à substituer générique que notre voyageur produit un effet de quasi-transsubstantiation : Baie Ernest, Lac à Paul, Rivière Charles. L'inventaire réclame sa bonne part d'enquêtes et de découvertes.

S'il est indéniable que l'on peut parler de corpus minoritaires, il est moins aisé de saisir ce qui constitue les frontières de tels corpus. À l'aide de quels critères peut-on tracer les limites linguistiques et culturelles d'un corpus toponymique « minoritaire français » en situation extrahexagonale ? Les difficultés inhérentes à l'identification et au traitement des noms de lieux, mais aussi l'ambition d'exhaustivité complexifient une problématique au cœur de laquelle les questions de nature épistémologique sont les plus complexes et les plus fondamentales.

La problématique

Puisant dans ses fonctions de localisation et d'orientation les motifs mêmes de son existence, le nom de lieu se plie à des exigences d'ordre mnésique et pragmatique. Son énoncé est laconique, ce qui répond à une nécessité : l'efficacité. La troisième de ses fonctions (symbolisme) fait en sorte que l'énoncé, si bref soit-il, recèle plus qu'il n'y paraît. Il est investi d'un sens immanent qui ne se révèle pas toujours *prima facie*. D'où l'un des rôles quasi mystagogiques dévolus aux toponymistes, lequel consiste à révéler d'une manière qui procède de l'herméneutique les origines et le sens des noms de lieux lorsqu'ils ne sont pas apparents. Nul patrimoine toponymique n'existe s'il ne peut être considéré tel par ceux auxquels il est destiné. Il doit donc être perçu.

S'il est indéniable que la référence à des corpus toponymiques minoritaires est maintenant chose établie¹¹, il est moins aisé d'identifier ce qui en fait partie tout comme ce qui en constitue les frontières linguistiques, culturelles, temporelles et souvent même géographiques¹². Pour l'habitant du Québec, tout toponyme rencontré dans sa province est québécois, qu'il soit d'origine algonquine, italienne, anglaise ou portugaise. La référence territoriale épargne le tri. Les difficultés surgissent sitôt que l'on cherche à établir la liste complète des toponymes appartenant en propre à l'une ou l'autre de ces origines. La recherche d'une impartialité normative est confrontée à la complexité de l'hétérogénéité constitutive de la langue, de la culture.

Prenant appui sur le principe de territorialité, la Charte de toponymie du territoire français¹³ de l'Institut géographique national de France (gestionnaire principal des noms de lieux de l'Hexagone) ne renferme aucune définition du « toponyme français ». On y affirme certes que les toponymes français « sont classés en deux catégories nettement distinctes : les noms officiels et les noms non officiels ¹⁴ ». Puis, plus avant dans la Charte, une distinction s'opère entre les toponymes écrits en français et ceux écrits en langues régionales¹⁵. À propos du toponyme simple, on mentionne qu'il peut s'agir soit d'un nom « français ou dialectal¹⁶ ». De ces précisions, deux acceptions distinctes apparaissent. Le toponyme français est

11 Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et Nations Unies, Division de statistique, *Manuel de normalisation nationale des noms géographiques*, New York Nations Unies, 2007, 166 p. ; Ormeling, Ferjan et Groupe de travail sur la promotion des noms géographiques utilisés par les autochtones et les groupes minoritaires, *Report of Geonames 2005, the Ungegn— Dgsd International Conference on Minority Names, Indigenous Names and Multilingual Areas*, Vienna, Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, 2006, 3 p.

12 Carol Jean Léonard, *Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité canadienne, la Fransaskoisie*, thèse de doctorat en géographie, Université Laval, 2006, 362 p.

13 Sylvie Lejeune et Pierre Planques, *Charte de toponymie du territoire français*. Paris, Institut géographique national, 2000, p. 23.

14 *Ibid.*, p. 4.

15 *Ibid.*, p. 5.

16 *Ibid.*, p. 6.

celui qui sert à identifier un lieu situé à l'intérieur des frontières juridiques de l'État français. La seconde acception établit, pour ce même territoire, une distinction entre le toponyme en français et ceux en d'autres langues dites « régionales » ou « dialectales ». Le toponyme qui n'est pas français pour des motifs prenant appui sur la langue demeure français du fait de son appartenance au territoire. La référence au territoire national est cruciale pour qui se penche sur des toponymes « français » situés à l'extérieur de la France où il n'en va pas ainsi. La toponymie dite « française » doit se définir d'une autre manière. En Amérique septentrionale, la présence française s'affirma d'abord dans son prolongement dans un prolongement de la France en... Nouvelle-France. Les nouveaux noms donnés par les colons français et s'ajoutant aux amérindianymes existants ne pouvaient ainsi qu'être français situés en Nouvelle-France. Les références à la France ne peuvent que se compliquer dès que l'on se réfère à des lieux « français » nommés après la conquête britannique.

Qu'a de français la toponymie canadienne ?

La question importe. Un nom de lieu canadien ne pouvant trouver dans la géographie ni tout à fait dans la langue la justification de son inclusion dans un répertoire des noms de lieux français canadiens, peut-il se voir accrédi-ter du vocable « français » sur un mode identitaire, patrimonial d'où il tirerait ce qui lui confère une appartenance totale ou partielle à la francité ?

C'est dès lors d'une toponymie « en relation » qu'il est question. La reconnaissance passe par l'identification de liens nécessaires à la validation de l'épithète « française » ; liens avec la langue française et ses locuteurs, avec la France, son histoire, ses spécificités culturelles, mais aussi avec ce qui constitue le prolongement historique, géographique et linguistique de la France en Europe comme en terre d'Amérique. C'est pour rendre compte de la multiplicité de liens, des parcours nécessaires pour les faire se rattacher au vocable « français » que nous avons délaissé l'expression « toponyme français » pour lui préférer « toponymes d'origine et d'influence françaises ».

C'est en référence à la multiplicité des liens possibles rattachant un nom de lieu au vocable « français » que nous aurons choisi à l'aube même de nos recherches de délaissier le syntagme « toponymes français » pour lui préférer « toponymes d'origine et d'influence françaises ». L'entreprise épistémologique fondée sur la présence de lien conduit à renoncer à toute formulation d'une définition stipulatoire, car s'y oppose la réalité des faits. Seule demeure la possibilité d'une définition énumérative et inclusive de type *en extension* et *générique*¹⁷ cumulant la variété des relations possibles autorisant un rattachement complet ou partiel d'un nom de lieu à un patrimoine linguistique et culturel.

Porteuse d'inconvénients au nombre desquels figurent certains contentieux auxquels une telle définition peut prêter flanc et l'incertitude d'une couverture totale de l'ensemble des liens possibles, une définition en extension permet de résoudre d'autres difficultés, d'autres contentieux possibles, notamment ceux rattachés à l'hybridité linguistique constitutive de certains toponymes. Elle autorise une inclusion à l'inventaire de toponymes en partage entre groupes sans induire une dépossession, chacun pouvant estimer, et de bon droit, pouvoir faire figurer un nom à son propre patrimoine. La légitimité du procédé repose sur une explicitation et une validation des référents. Un tel cadre épistémologique s'accorde mieux avec l'écologie culturelle, s'agissant de groupes en contact partageant un même territoire, celui des provinces comprises dans l'aire étudiée. À titre d'exemples, les amérindianymes (et assimilables) Iroquois Lake et Saswas House en Saskatchewan, Rivière Assiniboine au Manitoba, Saint-Paul-des-Cris et Mount Peechee (Piché) en Alberta peuvent se voir accrédités le droit de figurer aux répertoires en tant qu'adaptations phonétiques et graphiques, résultats de l'action de Français et de Canadiens (français) au cours des siècles passés. D'autres groupes verront en eux et à d'autres titres une part de leur propre patrimoine.

17 Selja Seppälä, *Composition et formalisation conceptuelles de la définition terminographique*, thèse de doctorat, Université de Genève, 2004, p. 66.

Figurent ci-dessous les éléments répondant à l'expression définitoire «toponymie d'origine et d'influence françaises» qui nous ont guidés tout au long de notre recherche et qui ont servi de critères d'inclusion des toponymes aux bases de données des toponymes d'origine et d'influence françaises de l'ALSAMA¹⁸.

Figure au répertoire...

Tout toponyme composé d'un ou de plusieurs mots appartenant au réservoir lexical de la langue française, qu'on les retrouve ou non parmi les termes génériques français empruntés par l'anglais nord-américain. Exemples : Belle Plaine Colony, Butte Valley School District, Coteau Creek, Coulee Lake.

Tout toponyme qui, d'une manière incontestable, sans être exclusive, porte dans la graphie de son spécifique la marque du français. Exemples : Culdesac Lake, Delmay School District (Delmay est un acronyme formé à partir des noms Delisle et Maynard), Lac du Chitique, Sioux Crossing.

Tout anthrotoponyme qui, d'une manière ou d'une autre, peut être associé à la langue française sans égard aux origines géographiques ni même aux attributs ou convictions linguistiques de celui qui l'a porté. Exemples : Abraham Bay, Baptiste Lake, Coté (localité). Ces toponymes honorent la mémoire d'Abraham Maurice, Baptiste Mirasty et Gabriel Côté, tous des Amérindiens chez qui la pratique de la langue française n'a pu être établie bien qu'ils aient pu, l'un comme l'autre, parler cette langue couramment. Autres exemples : Blondeau River, Dion Lake, Lalonde Bay. Ces toponymes honorent la mémoire de trois militaires morts au combat (Anthony Blondeau, Edward Dion et Clayton G. Lalonde) dont la graphie des prénoms ne peut, quant à elle, être associée à la langue française.

Tout toponyme commémoratif ou d'appartenance rappelant le souvenir d'une personne ayant eu le français pour langue

18 Cette liste de critères a fait l'objet d'une publication. Voir Carol Jean Léonard, «L'impossible répertoire; problématique toponymique particulière aux minorités», dans *Onomastica Canadiana*. *Revue de la Société canadienne pour l'étude des noms*, vol. 81, n° 1, 1999, p. 43-52.

maternelle ou d'adoption. Exemples : Cuelenaere Bay, Kleczkowski (bureau de poste). Ces toponymes rappellent le souvenir de Jean-Marcel Cuelenaere, autrefois ministre des Richesses naturelles de la Saskatchewan, et d'Alfred Kleczkowski, consul général de France au Canada venu en visite dans les Territoires du Nord-Ouest à la fin du XIX^e siècle.

Tout toponyme constituant une transplantation d'un nom de lieu de France ou d'une région ailleurs dans le monde où ce toponyme est couramment associé à la langue française. Exemples : Bapaume (hameau), Quimper (localité), Somme (hameau), St-Brieux (cacographie de St-Brieuc en Bretagne), Strasbourg (ville).

Le toponyme et son rapport à l'identité

Les langues et les cultures expriment des modalités d'être. En situation de contact, elles se modifient au gré des créations originales aux peuples qui les forgent et les transforment. Les cultures des groupes viennent à se fondre à leurs pourtours et à être marquées par les emprunts. En pareil contexte, l'élaboration d'un corpus à visée exhaustive des toponymes appartenant en propre à une langue et à une culture est une entreprise certes utopique. En revanche, elle met commodément en lumière les opérateurs de la formation et de l'évolution des noms de lieux qui s'interpénètrent, s'amalgament, se métissent et s'hybrident. Incarnation de cette fusion, la luxuriance des formes adoptées par les toponymes se fait reflet de société, et des possibilités qui s'offrent à l'être humain d'imprimer sa marque dans son milieu. Une fois connus et intégrés aux échanges, les noms se chargent d'histoire et deviennent pour chacun des sites de consignation, des lieux de mémoire. L'individu y puise une part essentielle de son identité. Les noms géographiques ont, précise Hervé Guillorel, «une influence décisive sur le développement d'une identité groupale et territoriale¹⁹». Ainsi que le souligne Thomas K. Schippers, «les jeux identitaires ne se jouent

19 Hervé Guillorel, «Toponymie et Politique», dans *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* sous la direction d'Akin Salih, Rouen, Université de Rouen, 1999, p. 63.

jamais seuls²⁰ ». La capacité de l'individu à identifier le patrimoine toponymique groupal se heurte à des entraves. Elle est fonction des compétences lexicales et de l'étendue de sa culture, de l'information à laquelle il accède et de sa capacité à contourner les obstacles qui modulent les interférences à l'origine d'un brouillage des référents identitaires.

Spectre d'identification

L'identification du patrimoine dénomiatif n'est toutefois pas confinée à une pure subjectivité. Il est possible d'aligner un corpus toponymique le long d'un spectre de l'identifiable. À l'une des extrémités du spectre se retrouvent des toponymes à la facture morphosyntaxique ne pouvant indiscutablement être associés à d'autres langues que le français. Rapide de la Grande Batture ou Pointe-du-Chien-Maigre, Montagne de la Grande Traverse en représentent des exemples. Ils sont constitutifs de ce qui constitue le noyau dur de la toponymie française de l'Ouest canadien. À l'autre extrémité s'alignent des dénominations aux profils linguistiques et culturels en apparence indécélables en l'absence d'indices complémentaires convergents telles Vawn, Duvco, Kemoca ou Vade alors que des indices permettent de les rattacher à la francophonie, à son histoire et à son déploiement dans l'Ouest canadien. Entre le clair et l'abstrus peuvent être disposées le long du spectre les dénominations selon un ordre d'écartement d'un centre formé d'un noyau dur de la langue. Pareille gradation porte sa bonne part de difficulté d'appréciation. Elle demeure tributaire d'une capacité à cerner le génie de la langue et les particularismes culturels, en somme ce qui est différenciateur du « Nous » en regard des « Autres », mais aussi intégrateur, car plusieurs toponymes inscrits à l'inventaire sont porteurs d'une part du « Nous » dans ce qui forme « les Autres », et inversement.

20 Thomas K. Schippers, « L'identité culturelle : recherche d'une définition », dans *Immigration et identité en Allemagne et en France* sous la direction de Patrick Hunout, *The International Scope Review*, n° 1, 1999, p. 31.

Le schéma ci-dessous et la description de ses composantes²¹ illustrent selon une perspective concentrique les degrés de difficulté que peuvent opposer un toponyme et son association à une langue et à une culture en prenant appui sur des indices lexicaux, grammaticaux, phonologiques, mais aussi historiques, géographiques et culturels. Le degré de certitude atteint varie en fonction des indices fournis. Pareille échelle illustre l'inégalité des toponymes à se voir associés à un patrimoine toponymique identitaire, puisqu'elle repose sur la capacité d'interprétation des indices par le sujet.

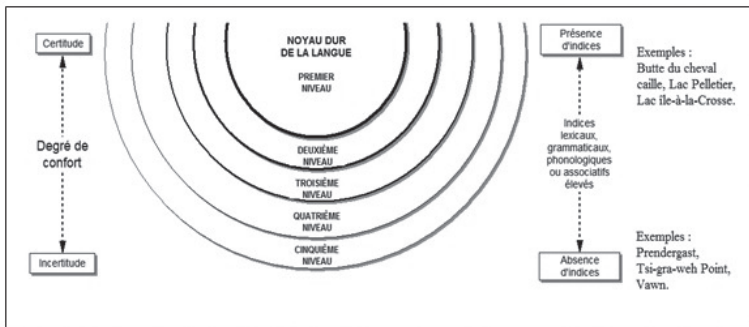


Schéma représentant une classification des niveaux de difficulté d'identification et d'appropriation à l'intérieur du « spectre de l'identifiable ».

Premier niveau (ou noyau dur)

Toponymes ne nécessitant pas le recours à des indices de nature historique ou étymologique.

- Gén. (fr.) + Spéc. (fr.) complexe pouvant inclure un composé nominal ou verbal, des articles, particules, locatifs, etc.
Ex. : Lac Île-à-la-Crosse, Rapide qui ne parle point, Butte du cheval caille, Portage la Prairie, Rivière Pierre-aux-calumets, Lac la Biche, Pointe-du-Chien-Maigre, Rapides du Joli Fou.
- Gén. (fr.) + Spéc. (fr.). Ex. : Coteau Lamirande, Lac Clair, Île boisée, Lac Soulard.

21 Reprises de Léonard, 2006, p. 288-292.

- Appellatif (fr.) (avec intégrité diacritique) + Article (fr.). Ex. : La Barrière, La Coulée, La Traverse.
- Transplantation familière associée à la France, ou à des régions francophones. Ex. : Rouen, Bourgogne, Montmartre.
- Appellatif (fr.) sans article. Ex. : Brûlé, Cache, Plateau.
- Toponyme pouvant être associé à la langue française sur la base d'indices graphiques. Ex. : Le Sofoc, acronyme de Société foncière du Canada, généralement décrit dans les textes où il se rencontre.

Deuxième niveau

Toponymes dont la graphie porte la marque du contact des langues. Présence d'un générique dans une autre langue. Entrave mineure n'entraînant pas de doute sur l'origine linguistique du spécifique, de l'anthroponyme ou de l'appellatif.

- Anthroponyme familier + Gén. (ang.). Ex. : Boucher Lake, Mount Bourgeau, Chanteclerc Creek, Mount Petain, Bedard Island, Adelard's Lake.
- Transplantation ou anthroponyme affecté d'altérations mineures (absence de signe diacritique, altération graphique non défigurante). Ex. : Armentieres S.D., Fenelon S.D., Vercheres S.D., Verendrye (municipalité rurale), Nayelles Lake (Noyelles), Parisian Lake (Parisien), Bonville Lake, Pelltier Bay, Dupueis Lakes, Portage de Pinnet (Épinette).
- Emprunt du français à d'autres langues le plus souvent marqué par une adaptation phonétique transposé selon l'orthographe française. Ex. : Petite rivière Rabasca, Rabbabou Bay.
- Spéc. (fr.) + Gén. (ang.) complexe. Ex. : Val Marie Reservoir Migratory Bird Sanctuary, Middle Grollier Arm, Old Sylvestre's Point.
- Spéc. + Gén. et parfois + Loc. (ang.) ou encore App. + Art (ang.), l'un ou l'autre adopté par l'anglais d'Amérique. Ex. : The Coteau, The Butte, The Prairie, Coteau Creek, Butte Colony, Grand Rapid, East Coteau Lake.

Troisième niveau

Noms nécessitant des recherches historiques ou étymologiques en raison d'un bris de continuité linguistique ou culturelle semant le doute ou l'incertitude quant à la légitimité de son insertion dans le répertoire.

- Transplantation d'un toponyme de France ou de Belgique wallonne non familier. Ex. : Aisne S.D., Beynes S. D., Poelcapelle, Kerguelen, Kermaria.
- Transplantation en provenance de pays n'ayant pas le français comme langue officielle. Ex. : Belvoir (Angleterre), Belmont S.D. (Écosse).
- Anthroponyme peu familier, mais pouvant être associé à la France ou à la langue française. Ex. : Mazenod, Renouf Lake, Flavelle Lake, Claustre Lake, Breynat Lake, Cloarec Road.
- Spéc. (fr. + comp. nominal ou verbal) sans signe diacritique ou à la graphie altérée + Gén. (ang.). Ex. : Galliene Coulee, Gaste Lake, Qu'Appelle River.

Quatrième niveau

Cas d'homonymie (nom s'écrivant de manière identique dans plus d'une langue), de toponymes affectés d'altérations morphologiques dénaturantes ou encore, cas de méprise linguistique. Ces types d'occurrences requièrent des recherches étymologiques et historiques pour qu'un rapprochement possible puisse être fait avec le contexte culturel francophone.

- Toponyme homonymique, quasi homonymique ou hagnonymique présenté selon des règles orthographiques anglaises. Ex. : Abraham Bay, Fertile, Albert Bay, Oscar Lake, Paul Lake, Triangle Lake, Helene Lake, Irene S.D., Marion Lake, St. Hubert Mission.
- Toponyme (fr.) à la graphie déroutante Ex. : Peacard Creek (Péchard), Martins Lake (Martin), Gortapee Ferry (Gardepuis), Mogloir Bay (Magloire), Sargent Siding (d'après Léon Sargent), Paulhaus Mine (Paulhus).

- Toponyme pouvant être accidentellement associé à une autre langue que le français. Par exemple, certaines sources présentent Huron Lake et Cabri Lake en tant que toponymes d'origine amérindienne, ce qui n'est pas le cas.

Cinquième niveau

Toponymes dont les références linguistiques ou culturelles françaises sont quasi indétectables et pour la découverte desquelles des indices contextuels historiques ou étymologiques déterminants sont indispensables.

- Toponyme résultant d'une attraction paronymique sans rapport avec la langue française ou à la graphie déroutante. Ex. : Hoodoo (Eau douce), Freemont (Frémont).
- Toponyme résultant d'adaptation graphique ou phonétique rendant leurs origines françaises quasi indétectables. Ex. : Saswass House (François), Tway (Touet), Mooniyaw (Montréal), Tsi-gra-weh Point (Petit gravier).
- Toponyme acronymique dont les éléments proviennent en totalité ou en partie de noms de famille francophones. Ex. : Vawn, Duvco, Kemoca, Vade.
- Anthroponyme emprunté à un ou une francophone dont le patronyme est normalement associé à une autre langue que le français. Ex. : Prendergast, Cuelenaere Lake, Lac Kleczkowski, Platana Lake, Lally Siding.

Médiation toponymique

Les particularités de la création des répertoires tout comme celles des inventaires que nous venons d'exposer forment le cadre du projet d'ensemble qui a pour but la mise en lumière et la mise à portée des patrimoines toponymiques francophones provinciaux. Cette mise à portée doit être soutenue par la production d'un matériel pédagogique pour une exploitation optimale de ces fonds patrimoniaux.

Nous croyons ce projet propre à produire un impact sur des jeunes francophones d'âge scolaire dans l'Ouest canadien. Les

résultats d'une étude finlandaise sur la vitalité endogroupale et les attitudes intergroupes au sein d'une minorité linguistique²² sont prometteurs. Toutefois, la mise à disposition des bases de données, des répertoires et des cartes monumentales et leur participation au cadre pédagogique global de la formation des apprenants ne peut seule faire contrepoids à l'affichage qui constelle le paysage linguistique anglo-dominant ambiant. Des actions sur bien d'autres fronts doivent être menées pour infléchir une tendance vers l'assimilation qui n'a fait que s'accroître au cours des décennies qui ont suivi l'arrivée massive des colons depuis 1870. En revanche, une fois déployé sur des cartes et celles-ci étalées sur les murs des écoles, le patrimoine toponymique peut participer à des expériences valorisantes et conscientisantes²³ propres à renforcer chez les jeunes apprenants un sentiment de légitimité et à éveiller leur conscience aux origines lointaines et à la pérennité de la présence du groupe d'où ils sont issus. La carte, projection d'un paysage linguistique virtuel devient à son tour symbole. Elle se fait terreau d'un patrimoine qu'elle permet de fertiliser. Mais pour que l'action de la carte puisse s'inscrire dans les consciences, pour qu'elle y laisse une empreinte durable, la présence en permanence du patrimoine affiché demeure le but recherché.

Annexe – Bibliographie

Berg, Laurence D. et Robin A. Kearns « Naming as Norming : "Race", Gender, and the Identity Politics of Naming Places Aotearoa/New Zealand ». Dans *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 14, n° 1, 1996, p. 99-122.

-
- 22 Karmela Liebkind, Inga Jasinskaja-Lahti et Mia Teräsaho, « Ingroup Vitality and Intergroup Attitudes in a Linguistic Minority », dans *Scandinavian Journal of Psychology*, vol. 48, n° 5, 2007, page 409-418.
- 23 Rodrigue Landry et Richard Bourhis, « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality : an empirical study », dans *Journal of Language and Social Psychology*, n° 18, 1997, p. 34 ; Rodrigue Landry, Réal Allard et Kenneth Deveau, « Un modèle macroscopique du développement psycholinguistique en contexte intergroupe minoritaire », dans *Diversité urbaine*, 2008, p. 45-68.

Berque, Augustin, et Francine Adam. « Terre Nommée, Terre Humaine ». Dans *Géographie et liberté - mélanges en hommage à Paul Claval* sous la direction de Jean-Robert Pitte et André-Louis Sanguin, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 575-580.

Cenoz, Jasone et Gorter, Durk. « Linguistic Landscape and Minority Languages ». Dans *International Journal of Multilingualism*, vol. 3 n° 1, 2006, p. 67-80.

La Soudière, Martin De. « Lieux dits : Nommer, dé-nommer, re-nommer ». Dans *Ethnologie française*, vol. 34, n° 2, 2004, p. 67-77.

Castonguay, Rachelle. *L'occupation territoriale chez les Amérindiens du Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle selon Émile Petitot, vol. II: analyse des données toponymiques et implications juridiques*. Ottawa, Division de la recherche sociale nordique, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1980, 262 p.

GENUNG – Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. « Résolutions adoptées par les neuf conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007, 2012 ». New York, vingt-huitième session, 28 avril – 2 mai 2014, French, GEGN/28/8, Ressources naturelles Canada, 2014.

GENUNG – Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et Nations Unies. Division de statistique. *Manuel de normalisation nationale des noms géographiques*. New York, Nations Unies, 2007, 166 p.

Guillorell, Hervé. « Toponymie et Politique ». Dans *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* sous la direction de Akin Salih, Rouen, Université de Rouen, 1999, p. 61-91.

Kerfoot, Helen. « Geographical names and cultural heritage: background information from United Nations (UNCSGN/ UNGEGN) materials ». Dans Jordan, Peter (dir.), *Geographical names as part of the cultural heritage*, Vienne, Institut für Geographie und Regionalforschung der Universität, 2009, p. 13-19.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Kenneth Deveau. « Un modèle macroscopique du développement psycholangagier en contexte intergroupe minoritaire ». Dans *Diversité urbaine*, 2008, p. 45-68.

Landry, Rodrigue et Richard Bourhis. « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study ». Dans *Journal of Language and Social Psychology*, n° 18, 1997, p. 23-49.

Lapierre, André. *Toponymie française en Ontario*. Montréal, Éditions Études vivantes, 1981, 120 p.

Lejeune, Sylvie et Pierre Planques. *Charte de toponymie du territoire français*. Paris, Institut géographique national, 2000, 23 p.

Léonard, Carol Jean. « L'impossible répertoire; problématique toponymique particulière aux minorités ». Dans *Onomastica Canadiana. Revue de la Société canadienne pour l'étude des noms*, vol. 81, n° 1, 1999, p. 43-52.

Léonard, Carol Jean. *Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité canadienne, la Fransaskoisie*. Thèse de doctorat, Université Laval, 2006.

Léonard, Carol Jean. *Mémoire des noms de lieux d'origine et d'influence françaises en Saskatchewan*. Québec, Éditions GID, 2010, 648 p.

Liebkind, Karmela, Jasinskaja-Lahti, Inga et Teräsaho, Mia. « Ingroup Vitality and Intergroup Attitudes in a Linguistic Minority ». Dans *Scandinavian Journal of Psychology*, vol. 48, n° 5, 2007, p. 409-418.

Ormeling, Ferjan, et Groupe de travail sur la promotion des noms géographiques utilisés par les autochtones et les groupes minoritaires. *Report of Geonames 2005, the Ungegn – Dgsd International Conference on Minority Names, Indigenous Names AMD Multilingual Areas*, Vienne, Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, 2006, 3 p.

Painchaud, Robert. *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*. Saint-Boniface, Manitoba, Éditions des Plaines, 1986, 303 p.

Schippers, Thomas K. « L'identité culturelle : recherche d'une définition ». Dans *Immigration et identité en Allemagne et en France* sous la direction de Patrick Hunout, dans *The International Scope Review*, n° 1, p. 25-32.

Seppälä, Selja. *Composition et formalisation conceptuelles de la définition terminographique*. Thèse de doctorat, Université de Genève, 2004, 200 p.